



LA VILLE DE VERTOU RECRUTE UN ELECTRICIEN H/F

TEMPS COMPLET

VOICI NOTRE TERRITOIRE ET NOTRE PROJET...

Vertou, avec ses 26 000 habitants, est la 7ème ville du département de Loire-Atlantique.

Point de rencontre entre l'attractivité de la métropole nantaise et la douceur de ses vignobles, Vertou est une ville naturelle et inspirante qui recherche et affirme sa singularité. Cette singularité est portée par les 430 agents permanents qui composent une administration performante et en constante modernisation !

Dans le cadre d'un remplacement, la Ville recrute un électricien H/F rattaché(e) au service infrastructures et bâtiments afin d'assurer des interventions diverses de maintenance répondant aux besoins de la collectivité.

VOICI LE POSTE....

Au sein de l'équipe du pôle maintenance, sous la responsabilité du responsable de pôle les missions principales sont les suivantes :

- Effectuer la maintenance et les dépannages des installations électriques de tous les bâtiments communaux,
- Réaliser les interventions diverses sur les circuits courants forts/courants faibles,
- Suivre les mises en conformité des bâtiments suivant les rapports des bureaux de contrôle,
- Réaliser des travaux d'aménagements sur des installations neuves ou réhabilitées,
- Effectuer les installations liées aux manifestations festives ou sportives

Vous assurez également le renfort sur d'autres activités du pôle maintenance : menuiserie, maçonnerie, plomberie, serrurerie, peinture, mécanique, logistique.

Le poste requiert une disponibilité en dehors des horaires de travail habituels, notamment lors d'événements organisés par la ville, de chantiers particuliers ou d'interventions urgentes en dehors des heures ouvrées.

QUI ÊTES-VOUS ?

- Vous êtes titulaire d'un CAP ou BEP électricité bâtiments, électrotechnique, électromécanique,
- Vous possédez et êtes à jour de vos habilitations sur installations électriques : B2V-BR- BC (BT),
- Sensibilisé(e) à la sécurité, vous connaissez les normes et principes d'hygiène et de sécurité au travail ainsi que les gestes et postures professionnelles,
- Vous êtes organisé(e) et savez prendre des initiatives sous couvert de votre hiérarchie.
- Vous savez faire preuve de discernement et de rigueur,
- Vous savez faire preuve de diplomatie,
- Vous savez travailler en équipe.

Habilitation nacelle et chariot élévateur souhaitées : R489 cat3/ R482 F/ R486 1B 3A 3B, Permis B indispensable.

BON À SAVOIR...

- Localisation Vertou – 44.
- Zone de déplacement : métropole nantaise,
- Emploi permanent – Catégorie C filière technique,
- Temps complet 39 heures + régime de RTT (22 jours/an),
- Rémunération : selon grille indiciaire, à partir de 2 000 € brut/mois selon expérience + Prime de Fin d'Année,
- Travail isolé possible,
- Participation au dispositif d'astreinte technique (roulement 2 à 3 semaines/an),
- Semaine d'organisation du jury de recrutement : Semaine 42,
- Date de prise de poste souhaitée : 5 janvier 2026.

POURQUOI VERTOU ?

- Un dispositif d'accompagnement au développement de vos compétences par des formations,
- Une dotation en smartphone à l'ensemble des agents,
- Un accord relatif au droit à la déconnexion,
- Un accès aux prestations du Comité des Œuvres Sociales 44 (chèques vacances...),
- Une participation employeur à vos complémentaires santé labellisée et prévoyance,
- Une participation à l'abonnement aux transports en commun à hauteur de 75%,
- Un forfait mobilité durable,
- Découvrez le témoignage des agents sur <https://www.youtube.com/watch?v=L39bAVbRNpQ>

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les candidatures (lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires) sont à adresser **avant le 1^{er} octobre 2025 par mail** : drh@mairie-vertou.fr

*Renseignements auprès de Thomas DAVENAS - Service Parcours Professionnels
(drh@mairie-vertou.fr - 02 40 34 43 00)*

Un(e) contractuel(le) peut être recruté(e) sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.